

# La Perdrix rouge

## *Alectoris rufa*

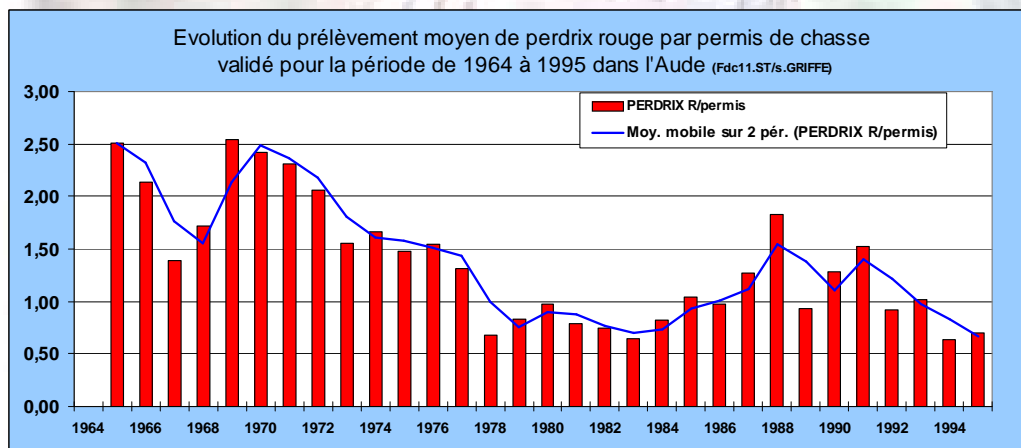


### Situation de l'espèce :

- La Perdrix rouge est le fleuron des espèces galliformes de nos garrigues et des milieux de plaine de notre département. C'est un oiseau sédentaire présent à l'état naturel qui occupait les 3/4 du territoire avant les années 1960. L'évolution des milieux par fermeture, a fortement contribué à la réduction de son aire de répartition, la limitant aux zones agricoles (viticoles ou céréalières) et garrigues ouvertes.

### Problématique de l'espèce :

- Evolution défavorable des milieux, ajoutée aux pratiques agricoles.



- Espèce sensible aux modifications génétiques liées aux apports d'oiseaux de lâchers.
- Sensible également aux mauvaises conditions climatiques, en particulier au moment de la reproduction au printemps et aux modifications profondes des milieux.

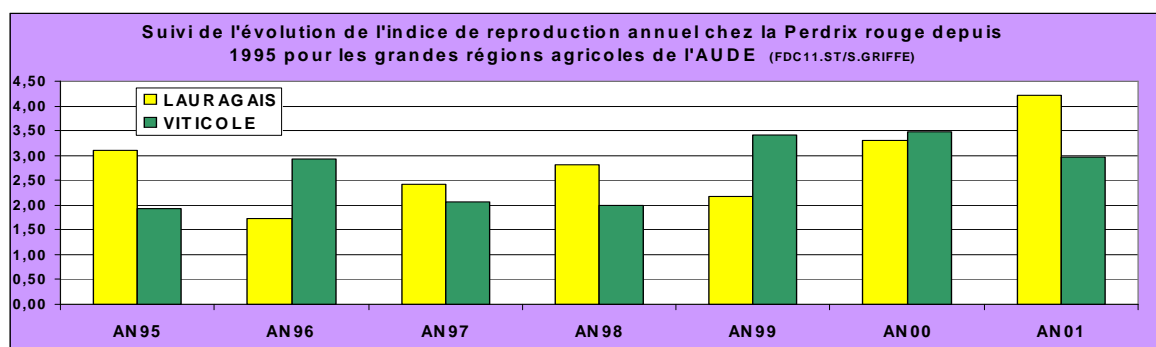
### Statut de l'espèce :

- Classée gibier, répartition communale.
- Elle est en régression au niveau départemental, suite à la fermeture des milieux, des pratiques culturales en secteur viticole, par l'abandon des cultures en zone de garrigues et en zone céréalière à l'inverse, par une trop grande ouverture du milieu.
- Cette espèce répond bien à une gestion cynégétique raisonnée, exemple : G.I.C. de Conques de 1992 à 1995, A.C.C.A. de Gruissan de 2000 et 2003 avec une augmentation des densités multipliée par 3.
- Aujourd'hui, elle occupe le biotope viticole et céréalière et quelques zones littorales bien pourvues (moyenne : 10 couples/100 ha).

## Habitats :

- La perdrix rouge occupe les milieux ouverts riches en graminées sauvages et à fort effet de lisière. C'est un oiseau de zone morcelée, entourée de haies, céréalière et viticole qui affectionne surtout les milieux variés où alterne une végétation buissonnante basse, entrecoupée de surfaces découvertes. Elle préfère les sols secs et filtrants et son habitat conditionne les exigences de l'espèce : nidification, protection et alimentation. L'eau n'est pas un facteur limitant.
- Les traitements phytosanitaires, le désherbage des bords de talus ainsi que le gyrobroyage notamment des abords de routes en période de nidification, sont autant de facteurs défavorables.

## Suivi de l'espèce :



- Suivi des couples au printemps suivant la méthode I.K.A. (protocole I.M.P.C.F.) sur 15 circuits réalisés en voiture sur l'ensemble du département, en zone cultivée.
- Suivi du succès de la reproduction selon la même méthode, échantillonnage des compagnies en été.
- Suivi particulier de quelques territoires pilotes sur les modes de gestion à initier avec un objectif de maintien et de développement des populations.

## Tendances - Evolution :

- Répartition des densités variables selon les milieux cultureux :
  - ◆ A la baisse dans le Lauragais et le Minervois,
  - ◆ Légère tendance au maintien et au développement dans le Narbonnais et sur le Littoral,
  - ◆ Raréfaction dans les Corbières.
- L'existence de territoires en chasses privées est un facteur favorable à la préservation des oiseaux par leur rôle de zone refuge du fait d'une moindre pression cynégétique.

## Mesures de gestion actuelles :

- Espèce soumise à un P.M.A. départemental (2 perdrix/chasseur/jour avec 2 jours de chasse par semaine, de fin Septembre au 2<sup>ème</sup> dimanche de Décembre, depuis 1996).
- Quelques mesures spécifiques et plus restrictives sont adoptées par les structures cynégétiques locales.

### Suivi sanitaire :

- Suivi par le réseau S.A.G.I.R.
- Programme de recherche en cours sur le problème de pollution génétique par l'introduction de caractère du Chukar (oiseau d'élevage).

### Intérêt cynégétique :

- Chasse à fort intérêt cynégétique, chasse d'exception sur oiseaux naturels.
- Espèce emblématique des milieux méditerranéens, à préserver.
- Fort intérêt gastronomique.
- Chasse de spécialistes sportifs et bons tireurs nécessitant souvent un chien d'arrêt.

### Relation espèce - Activité humaine :

- Véritable oiseau d'observation par son esthétique et son contact avec l'homme (promeneur ou agriculteur), hors période de chasse.
- Oiseau de référence pour l'admiration qu'il suscite dans son élément naturel, que ce soit au niveau de son chant, de son aisance dans l'espace ou de son activité au moment où les poules accompagnent les petits.

### Dégâts :

- Susceptible de prélever des raisins ou graminées ne portant que peu de préjudice au monde agricole et viticole.

